

## Compte rendu du conseil de l'ED 'Risques et société' n°583 du Vendredi 28 juin 2021

### Présents (hybride) :

Membres internes : APRIN Laurent - BOU-SLIHIM Jihane - CADIÈRE Axelle - CHARBONNIER Elodie - DENI Michela - HANZEK Antonija - MAJDI Chaimae - MALHAUTIER Luc - MUSSARD Stéphane - RICCIO Pierre-Michel - ROYER Marine - SAUVAGNARGUES Sophie - SIRVEN Barbara - THIREAU Véronique - TIXIER Jérôme - VERDOUX Patrick - WEISS Karine

Personnalités extérieures : MIRABEL François - SENATORE Audrey

### Excusée :

Membre interne : DENINOTTI Julie - FLOURIOU Aurélie - LE GAL LA SALLE Corinne - OLIVIER Sylvain

### 1. Validation du dernier compte rendu du Conseil de l'ED 583

PJ : Compte rendu du 22 mars 2021

Le compte rendu du dernier conseil de l'ED583 est adopté à l'unanimité.

### 2. Validation de la demande de rattachement de Laurence DIEDERICHS-DIOP à l'ED583

PJ : CV et lettre de motivation de Laurence Diederichs-Diop

La demande de rattachement de Laurence Diederichs-Diop est adoptée à l'unanimité après une présentation de son parcours professionnel par Véronique Thireau.

### 3. Validation des modifications de la charte des thèses

PJ : Charte des thèses modifiée

Les modifications de la charte des thèses concernent :

- Des mises à jour harmonisées avec les quatre autres Ecoles Doctorales du Collège Doctoral Languedoc-Roussillon.
- Un ajout relatif à une procédure de médiation de dernier recours, via une commission qui pourra être convoquée au sein du Collège Doctoral Languedoc-Roussillon.

La nouvelle charte des thèses ainsi modifiée est adoptée à l'unanimité.

### 4. Discussion sur la limitation des co-encadrants par thèse

### 5. Possibilité de présentation d'un projet de thèse d'un non HDR

A l'origine de ces demandes, Stéphane Mussard engage la discussion sur :

- La difficulté de faire valoir les statuts des co-encadrants auprès du CNU, en raison du fait qu'ils ne sont pas identifiables sur l'ADUM.
- Le besoin d'un nombre de co-encadrants plus important, en raison de l'interdisciplinarité mais aussi pour permettre à un enseignant-chercheur qui n'est pas HDR de pouvoir porter un projet avec un collègue d'un autre laboratoire.

Mme Weiss et Mme Sauvagnargues rappellent que la composition d'un jury de thèse comprend 8 membres au maximum : 4 encadrants dont 1 directeur titulaire d'une HDR, 1 co-directeur et 2 co-encadrants maximum ainsi que 2 rapporteurs et 2 examinateurs extérieurs. L'interdisciplinarité paraît suffisante avec 4 encadrants, et le nombre de personnes lors du jury étant limitée à 8, il n'est pas possible d'aller au-delà de 4 personnes assurant l'encadrement.

Quant à la visibilité des statuts des co-encadrants sur l'ADUM, Mme Sauvagnargues fait remarquer que ce problème relève plus vraisemblablement d'un problème d'ordre technique qu'organisationnel ; elle précise en revanche que leurs statuts sont bien visibles sur la page de garde des thèses. Il est cependant admis que tous les statuts n'apparaissent pas clairement dans les extractions de l'ADUM et qu'ils ne sont pas toujours à jour sur le site [theses.fr](http://theses.fr). A cela s'ajoute le fait que certaines universités ne travaillent pas avec l'ADUM. Il faut donc éclaircir la demande (affichage sur ADUM ou statut de l'encadrement).

Les points 4 et 5 seront donc étudiés plus en détail avec l'ensemble des responsables d'équipes afin de présenter une demande plus claire lors du prochain conseil de l'ED.

## 6. Présentation des projets de thèses financés par la Région

3 projets financés par la région sont proposés par UNIMES et 1 projet par l'IMT :

### PROJET THAU-STORY (UNIMES)

Porté par Axelle CADIÈRE et Patrizia GIANONI

Le travail portera sur l'évaluation des risques par des approches aboutissant à l'évaluation de la toxicité de certains composés.

### SULFATE (UNIMES)

Porté par Isabelle TECHER et Sylvain RIGAUD

Le travail portera sur la gestion des déchets avec notamment la gestion des sédiments de dragages des zones portuaires et des sites miniers.

### TEPRI (UNIMES)

Porté par Karine WEISS

Le travail portera sur un outil d'autodiagnostic aux risques inondations en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel (co-direction I. Ragot-Court) et Aix-Marseille Université (co-encadrement F. Girandola).

### GESTION DES CRISES APRES-MINES (IMT)

Porté par Sophie SAUVAGNARGUES

Le travail portera sur les territoires des Cévennes par l'intermédiaire d'une approche en Sciences Humaines et Sociales en collaboration avec l'université de Toulouse.

Les candidatures actuellement en cours seront validées lors du prochain conseil de l'ED.

## 7. Candidatures Clara BOUHET dans le cadre de la thèse CIFRE Beepway et Théo JEZIERSKI sur financement région

PJ : CV Clara Bouhet et Théo Jezierski

### Théo JEZIERSKY

Ce candidat a été retenu pour le projet TEPRI présenté en point 6 par Karine Weiss.

### Clara BOUHET

Cette candidate a été retenue suite à un nouvel appel à candidature dans le cadre de la thèse CIFRE Beepway dirigée par Pierre-Michel Riccio en remplacement de la candidate chinoise Chongyun XU qui a renoncé à sa thèse.

Deux autres CV ont été transmis par Véronique Thireau :

### Marion GLORIEUX

Cette candidate salariée a été retenue et sera co-dirigée par Vanessa Monteillet et Véronique Thireau. Le travail portera sur les risques psycho-sociaux en entreprise.

### Michel ROMPTEAU

Ce candidat a été retenu dans le cadre d'une thèse CIFRE et sera co-dirigé par Marc Olivaux, Laurence Diederichs-Diop et Véronique Thireau. Le travail portera sur l'analyse des dynamiques spatiales intra-départementales dont le terrain de l'analyse sera le conseil département des Bouches-du-Rhône.

Les 4 candidatures de ces 4 doctorants sont adoptées à l'unanimité.

## 8. Procédure de prolongement des thèses (COVID-19)

Karine Weiss, en accord avec Sophie Sauvagnargues, confirme qu'un CSI devra être mis en place pour chacun des doctorants concernés à l'issue duquel il sera notifié par écrit que la prolongation de la thèse est due à la situation sanitaire ; à la suite de quoi, le doctorant devra se réinscrire administrativement. Une demande d'exonération des frais d'inscriptions pourra être sollicitée par le ou les doctorants auprès du chef d'établissement, la décision lui appartenant.

Le cas d'un doctorant en arrêt maladie de longue durée est soulevé. Dans ce cas précis, Karine Weiss confirme que cet étudiant, bien qu'en arrêt maladie, devra se réinscrire administrativement faute de quoi, il sera considéré comme ayant abandonné sa thèse et qu'un CSI devra être mis en place au moment de sa reprise. Karine Weiss précise que dans sa situation, une demande d'exonération des frais d'inscriptions est justifiée. Toutefois, Karine Weiss et Sophie Sauvagnargues se renseigneront avec précision sur la procédure administrative à suivre.

## 9. Questions diverses

### Dématérialisation des inscriptions

Pierre-Michel Riccio demande si le processus de dématérialisation des inscriptions actuellement en cours sera mis en place dès le mois de septembre. Sophie Sauvagnargues privilégie toujours - et par sécurité - la procédure classique mais la question sera posée afin savoir quand est-ce qu'il sera officiellement mis en place.

### Commissions Thèses sur travaux – Internationalisation – Professionnalisation des doctorants

Laurent Aprin demande où en sont ces trois commissions et si l'on peut y participer. Sophie Sauvagnargues lui confirme que des groupes de travail ont déjà été constitués avec des animateurs pour chacun d'entre eux. Elle précise qu'elle a animé celui sur les thèses sur travaux, qu'un compte rendu a été diffusé au participants et qu'une deuxième réunion est prévue en automne. Elle demande au secrétariat de l'école doctorale de renvoyer le mail invitant les directeurs de thèses et les membres inscrits à l'école doctorale à se mobiliser et invite les personnes actuellement intéressées à se manifester auprès des animateurs.

### Salle D217

Barbara Sirven pose le problème de la capacité d'accueil de la salle D217. Karine Weiss la rassure en lui confirmant que le nouveau doctorant Théo Jeziersky ne démarrera pas avant le 15 octobre 2021 mais confirme également qu'elle est bien consciente que ce problème de place va devoir être résolu.

### Prochains conseils de l'ED583

- Le lundi 27 septembre 2021 de 14h à 16h à Alès
- Le lundi 10 janvier 2021 de 14h à 16h à Nîmes